

## Les étudiants africains d'Al-Azhar au Caire

### Entre mobilité traditionnelle et nouveaux projets migratoires

Sophie BAVA

L'université Al-Azhar au Caire est, depuis des siècles, associée à une tradition de mobilité des élites musulmanes africaines entre l'Afrique noire et le monde arabe. À la suite d'un concours, elle propose aux étudiants retenus une petite bourse, le logement et le couvert. Venir étudier à Al-Azhar, c'est l'occasion pour les étudiants africains (plus de 3 000) de « sortir » de chez eux dans des conditions qui, au premier abord, semblent favorables. L'Université d'Al-Azhar, université prestigieuse au sein du monde musulman, a pu être considérée comme un espace ressource et un tremplin vers l'Europe pour les migrants subsahariens.

Pourtant, les étudiants africains rencontrent de plus en plus de difficultés à obtenir rapidement leur licence et à trouver un emploi dans leur pays d'origine, en dehors de l'enseignement dans les Instituts arabes, les *medersas* et parfois dans le secondaire. Par ailleurs, la stratégie de recrutement de l'Université a évolué ces dernières années, au vu notamment de la concurrence avec les universités islamiques des pays de la péninsule arabique où l'offre d'enseignement est plus restreinte et plus centrée sur les sciences religieuses qu'à Al-Azhar.

Les enquêtes menées depuis plusieurs années auprès des étudiants africains au Caire montrent que leurs projets migratoires ont évolué et que leur installation en Égypte est aujourd'hui de plus en plus longue<sup>1</sup>. Quelles sont

1. La recherche anthropologique sur laquelle s'appuie cet article a débuté en 2004. Il s'agissait dans un premier temps, après une recherche de dix ans sur les migrations des Sénégalais membres de la *mouridiyya*, de revenir sur les routes de la migration africaine et d'interroger les espaces religieux qui accueillent les migrants. Des *dahira-s* ou associations religieuses, nous nous sommes intéressée au cas des universités qui rythment depuis des siècles les parcours des lettrés musulmans et qui attirent toujours de nombreux candi-

les raisons de ces mutations ? À partir de l'exemple des étudiants originaires d'Afrique de l'Ouest inscrits à l'Université Al-Azhar depuis trois décennies, cet article propose d'approfondir les liens entre l'enseignement supérieur et la migration ainsi que la question de la labilité des frontières entre le statut d'étudiant migrant et celui de migrant irrégulier. Nous évoquerons les projets et les trajectoires migratoires des étudiants africains au Caire, les difficultés qu'ils rencontrent (la langue, l'orientation, la discrimination, les problèmes financiers, la question de l'emploi) et les stratégies qu'ils développent, afin de comprendre ces nouvelles formes d'installation.

### **Crise universitaire au Sud et nouvelles politiques au Nord : que deviennent les étudiants africains ?**

En lien avec le durcissement des politiques migratoires européennes, les politiques publiques en matière de migrations estudiantines ont connu de profonds changements. En France, devenue depuis la fin des années 1990 le deuxième pays d'accueil des étudiants étrangers après les États-Unis, les migrations estudiantines sont de plus en plus sélectives et contrôlées. La mise en œuvre du dispositif Campus France en 2005 instaure une nouvelle politique de sélection des étudiants au départ (Spire, 2009) : les étudiants étrangers souhaitant poursuivre leurs études dans une université française doivent effectuer une demande préalable auprès des Centres d'Études en France au sein du dispositif Campus France. Ce dispositif qui vise à accroître le contrôle et à choisir les « bons étudiants » est vécu par les étudiants du Sud comme une frontière supplémentaire avec le Nord.

D'un autre côté, au moment de la réforme européenne de l'enseignement supérieur, la mise en œuvre du système LMD, qui doit internationaliser le système de l'enseignement supérieur, est longue et délicate dans les pays d'Afrique et du monde arabe (Mazzella, 2009). Les universités publiques d'Afrique subsaharienne sont confrontées à une crise de grande

dates. Cette recherche s'appuie sur les outils qualitatifs et ethnographiques : entretiens prolongés et répétés (une cinquantaine d'étudiants ainsi que des diplomates, des professeurs, des acteurs religieux et des membres d'ONG), participation aux activités des migrants, suivis et reconstructions rétrospectives des parcours migratoires, professionnels et familiaux, analyse des itinéraires religieux, observation des pratiques religieuses, reconstitution des emplois du temps et des déplacements – complétés par le recours à des outils permettant la spatialisation de certaines dynamiques socio-économiques : recension et cartographie des dispositifs religieux. Une partie de ces enquêtes a été réalisée dans le cadre du programme FSP, « Étudiants étrangers au Maghreb et dans l'espace euro-méditerranéen : vers quelle mondialisation de l'enseignement supérieur et quelles circulations des compétences », coordonné par Sylvie Mazzella (LAMES-IRMC Tunis) de 2006 à 2008. Ce travail se prolonge depuis 2009 grâce au programme « Instances religieuses ou d'origine confessionnelle sur les routes de la migration africaine » (ANR-09-JCJC-0126-01), que je coordonne à partir du Caire.

ampleur et l'instauration du système LMD laisse entrevoir une véritable libéralisation du marché de l'enseignement supérieur (Nyamba, 2008)<sup>2</sup>. Dans ce contexte, les universités ne peuvent répondre à la demande d'enseignement d'une population jeune de plus en plus nombreuse. Est-ce ce qui pousse les jeunes à quitter leur pays ? Que devient l'étudiant qui circule dans ce nouveau contexte ? Vu parfois comme un futur cadre, ce qui renvoie aux politiques favorisant « l'émigration de personnel hautement qualifié » (PNUD, 2009), son profil ne se confond-il pas de plus en plus avec celui du migrant en quête d'un statut régulier ?

### Peut-on voir l'étudiant étranger comme un migrant ?

Partir pour étudier n'est pas un phénomène nouveau (Barrera, 2007) ni spécifique à l'Afrique, mais cette mobilité prend des tournures différentes selon les politiques migratoires et les accords bilatéraux existant entre les pays, la reconfiguration de certaines routes migratoires et les figures individuelles rencontrées au long de la migration. De nombreuses études sur la circulation des élites et des savoirs montrent les effets des politiques migratoires de plus en plus sélectives (Domingues Dos Santos, 2006). Les migrations estudiantines semblent plus prestigieuses et mieux tolérées que d'autres migrations. Pourtant à y regarder de plus près, les parcours des étudiants migrants s'apparentent de plus en plus à ceux des migrants économiques.

Si les migrations prennent différentes formes qui se mélangent (concept de *mixed migration* développé par l'UNHCR), l'étudiant d'Al-Azhar peut être perçu comme une figure intermédiaire de la migration qui tantôt repart dans son pays d'origine une fois la licence obtenue, tantôt reste en Égypte et enchaîne différents statuts (étudiant, demandeur d'asile, clandestin, travailleur en situation irrégulière), tantôt poursuit son chemin dans un autre pays pour un troisième cycle universitaire (vers les pays du Golfe ou l'Europe) ou pour trouver un travail (plutôt vers Israël ou la Libye).

Au cours de la dernière décennie, on observe une nette augmentation des effectifs étudiants ouest-africains dans les universités égyptiennes, marocaines, tunisiennes et algériennes (Mazzella, 2009). Pays de transit vers l'Europe dans les projets migratoires (Bredeloup, Pliez, 2006), plusieurs États du monde arabe sont aussi des destinations choisies pour elles-mêmes par les étudiants africains. La fermeture des frontières et le durcissement de la politique de sélection des candidats à l'entrée dans les universités européennes ont renforcé cette tendance, mais les accords de coopération entre pays arabes et africains ont construit un cadre institu-

2. Nyamba (2008) analyse dans son article l'émergence de structures privées d'enseignement supérieur au Burkina Faso, au regard de la déliquescence du système universitaire public.

tionnel ancien à ces circulations estudiantines. Le développement récent d'un marché privé de l'enseignement complète l'attrait de ces pays pour les étudiants africains.

Les universités historiquement reconnues pour leur diffusion du savoir islamique, comme la Zitouna, fondée en 734 à Tunis, la Qarawiyyin, fondée en 859 à Fès et Al-Azhar, fondée en 969 au Caire, sont depuis des décennies des destinations convoitées par une certaine frange d'étudiants musulmans africains. L'université d'Al-Azhar n'est pas à proprement parler une université islamique car, outre sa faculté de sciences religieuses, elle intègre depuis 1961 des facultés techniques et littéraires. De 1960 à nos jours les Africains représentent le quart des étudiants étrangers formés à Al-Azhar, après les Asiatiques qui en constituent presque les trois quarts. On recense près de 3000 étudiants originaires d'Afrique subsaharienne en Égypte, dont plus de 2000 à l'Université d'Al-Azhar (Sall, 2009). Avant de partir, ces étudiants ont souvent en tête le parcours d'un aîné, parent ou professeur, ayant fait ses études à Al-Azhar.

Nous avons rencontré au Caire différents profils parmi les étudiants azharis d'Afrique de l'Ouest<sup>3</sup>. En premier lieu, les « nantis » ont déjà une histoire familiale de la migration étudiante et internationale. Encadrés par leur entourage familial pour l'obtention de leur visa étudiant, ils bénéficient de réseaux d'entraide parmi les élites administratives de leur pays ou les réseaux commerçants et croient à l'importance du cursus d'Al-Azhar dans la recherche d'un emploi au moment de leur retour au pays. Ensuite, on trouve des étudiants qui tentent de s'en sortir en partant étudier. Pour eux, partir signifie ouvrir un horizon des possibles jamais imaginé dans leur histoire familiale. Ils ont des moyens économiques très limités et peu de réseaux économiques et sociaux. Al-Azhar est une possibilité comme une autre d'étudier à l'étranger; certains sont même chrétiens et n'ont jamais fréquenté d'écoles arabes. La troisième catégorie regroupe ceux pour qui Al-Azhar est un choix; ce sont généralement les étudiants inscrits dans des réseaux religieux (*tarîqa*, élites musulmanes) qui encouragent et appuient leur inscription. Il y a ensuite des migrants qui viennent avec un visa de tourisme et s'inscrivent à l'université pour obtenir un titre de séjour et étudier. L'inscription à Al-Azhar est pour eux une ressource pour tenter une nouvelle aventure (Bredeloup, 2008). Enfin, on trouve les épouses d'étudiants, souvent mariées dans le pays d'origine par leur famille ou choisies par les étudiants lors de leur congé au pays et les enfants de ces couples nés en Égypte.

Tous ces étudiants ont un point commun: leur milieu d'origine soutient (intellectuellement et souvent financièrement) et encourage leur migration<sup>4</sup>. La « fibre transnationale » est un élément important qui donne des

3. Bien entendu ces profils établis à partir des entretiens ne sont pas exclusifs et se recoupent parfois.

4. Comme le note J. Berriane (2007), au Maroc plus de la moitié des étudiants africains interrogés affirment avoir des membres de leur famille à l'étranger, certains étant déjà passés par le même cursus.

informations sur les réseaux de l'étudiant, avant et après le départ, et sur les motivations qui le conduisent, après ses études, à rentrer ou à rester dans le pays d'accueil.

Pour les étudiants fils de *cheikh* de lignées musulmanes ou pour d'autres musulmans d'Afrique de l'Ouest<sup>5</sup>, l'histoire se prolonge; pour les autres élèves, Al-Azhar est un moyen comme un autre d'étudier ailleurs. Les étudiants qui veulent se rendre en Europe, au Maghreb ou dans les universités publiques en Égypte doivent avoir eu de très bons résultats au bac, une bourse et un appui du ministère de l'Enseignement de leur pays. À la différence des universités publiques du monde arabe, le recrutement dans les universités à vocation religieuse ne passe pas par les États (sauf exceptions, pour le Niger par exemple); ce sont les institutions elles-mêmes qui mènent des campagnes de recrutement à l'étranger, passant par les réseaux des Instituts arabes où enseignent parfois les *cheikhs* d'Al-Azhar et des ambassades égyptiennes, proposant le voyage et une petite bourse à ceux qui réussissent le test. L'Université Al-Azhar a compris depuis longtemps l'importance du recrutement des étudiants étrangers pour entretenir son aura dans le monde musulman et permettre son développement (mission de *Da'wa*). Les responsables organisent annuellement des recrutements en Afrique et en Asie mais, de l'avis des étudiants, les tests ne sont pas difficiles, ils sont accessibles avec un bas niveau d'arabe. Certains réussissent le test alors qu'ils ne sont pas musulmans et se convertissent pour saisir cette possibilité de partir (c'est le cas notamment de nombreux Congolais). Ce dispositif de recrutement à l'étranger permet d'attirer un public dans une université où la filière théologique est actuellement concurrencée par le développement des universités islamiques dans les pays du golfe.

Cette politique de recrutement n'emporte pas toujours l'adhésion des États africains. Leurs dirigeants ne voient pas forcément d'un bon œil ces formations religieuses car ils appréhendent une montée de l'islamisme radical dans leur pays. Ainsi, certains gouvernements africains, selon les propos des étudiants, ne donnent pas ou plus d'équivalences aux étudiants des *medersas* et surtout restreignent l'accès des Azharis à l'administration. Ce serait le cas de la Côte d'Ivoire<sup>6</sup>, de la Guinée, du Bénin, de la République centrafricaine et de la RDC, et cela pourrait en partie expliquer le fait que de nombreux Azharis ne veulent plus rentrer dans leur pays. D'autres États pourtant, comme le Niger, le Burkina Faso, le Nigeria ou le Sénégal, alimentent toujours cette filière d'enseignement et intègrent offi-

5. Les Sénégalais, les Ivoiriens, les Nigériens disent que leur communauté est présente à Al-Azhar depuis les années 1950.

6. M. Miran cite le cas des étudiants en Côte d'Ivoire: «C'est dans ce contexte que la LIPCI (Ligue Islamique des Prédicateurs en Côte d'Ivoire) fut créée, en juillet 1991, à Abidjan, par un groupe d'étudiants diplômés d'universités arabes (surtout saoudiennes), qui se trouvaient au chômage à leur retour au pays. Ces diplômés qui constituent le noyau des arabisants de Côte d'Ivoire firent de l'arabe l'une des langues de travail de l'association» (Miran, 2000: 151).

ciellement les licenciés dans leurs administrations et plus particulièrement dans l'enseignement.

Les élèves azharis bénéficient à leur arrivée d'une bourse de l'université : 90 livres<sup>7</sup> par mois avec logement et nourriture compris en cité universitaire, 160 livres<sup>8</sup> s'ils choisissent de vivre à l'extérieur de la cité. Le maintien de la bourse est conditionné par les résultats de l'élève ; si l'étudiant redouble, il perd la moitié de la bourse et s'il triple il la perd entièrement ainsi que son logement. Cependant il peut rester inscrit à l'université et conserver son titre de séjour. Certains étudiants sont bénéficiaires d'un « complément pays » ou bourse du pays d'origine, qui varie entre 30 à 50 € par mois, dont le paiement est souvent arbitraire et source de conflits avec les ambassades<sup>9</sup>. C'est le cas des élèves de la Guinée Conakry et du Sénégal. Cette bourse a des effets sur le pays de destination : par exemple, le Sénégal qui a réinstauré le complément pays depuis 2003 a vu le nombre de ses étudiants au Caire tripler en moins de cinq ans, passant de 160 en 2003 à 460 en 2009<sup>10</sup>. La majorité des étudiants partent avec une bourse, mais certains décident de s'inscrire sans soutien financier. Ils peuvent alors postuler à une bourse dès la deuxième année de leur cursus à Al-Azhar. Les enquêtés bénéficient quelquefois d'autres formes d'aides, souvent aléatoires : l'aide familiale (provenant souvent d'un membre de la famille également en migration) qui diminue en général avec la durée de la migration, les bourses provinciales (par exemple celles des étudiants de la région de Kano au Nigeria), l'aide de certaines institutions religieuses, mosquées ou églises et de diverses fondations ou l'aide occasionnelle des diplomates de leur pays d'origine.

Du fait de leur situation financière fragile en Égypte, les élèves ont rarement les moyens de rentrer chez eux avant l'obtention de leur licence. Les étudiants que nous avons interviewés ne sont pas retournés dans leur famille depuis très longtemps, depuis près d'une décennie pour certains, surtout s'ils ne bénéficient pas de compléments pays<sup>11</sup> ou « si personne ne nous fait de western »<sup>12</sup>.

Confrontés à une réalité très éloignée de l'image qu'ils se faisaient de leur migration estudiantine, les élèves font face et s'organisent pour améliorer leur quotidien. « Dès qu'on est là, on va casser le moral », nous dit Youssouf, un étudiant ivoirien. Mohamed, étudiant malien, explique :

7. Environ 11,5 € au taux de change de décembre 2010.

8. Environ 20 € au taux de change de décembre 2010.

9. Nous avons recensé plusieurs conflits dans les ambassades ces dernières années, allant de la simple manifestation à des actes de violence contre le personnel de l'ambassade.

10. Entretien avec M. Seck, chargé des affaires culturelles de l'ambassade du Sénégal en Égypte.

11. Certaines ambassades offrent aussi un billet d'avion tous les deux ou trois ans à leurs élèves boursiers.

12. Expression utilisée par Stéphanie, étudiante congolaise, en référence au transfert d'argent par la famille via Western Union. Entretien réalisé en mars 2009.

« Une fois arrivé en Égypte, le moral baisse parce qu'on est confronté à la dure réalité du terrain qui est diamétralement opposée à ce qu'on nous a fait miroiter avant notre arrivée. Et l'Égyptien lambda ne peut pas comprendre tout ça là. Il a sa philosophie, il dit : "Pourquoi ne pas retourner chez toi si l'Égypte est vraiment si dure ?" Alors que pour nous, c'est un défi. Une fois quitté le pays, pas question d'y retourner avant d'atteindre le but qui nous a poussés à quitter le pays, à savoir : la connaissance sous toutes ses formes »<sup>13</sup>.

### **L'organisation des étudiants : origines géographiques et affinités religieuses**

Une fois la bourse obtenue, les étudiants rejoignent l'Égypte en groupe. Des contingents de places sont affrétés à leur intention. Le premier contact avec le pays est souvent rude. L'importance du regroupement dans cet exil est liée à la quasi-impossibilité de se faire des amis égyptiens. Au Caire, les étudiants sont souvent importunés et se voient rappeler en permanence leur différence et la couleur de leur peau. Ils cherchent à parler le moins possible et à se fondre dans la masse. Ils respectent les habitudes religieuses égyptiennes : les filles portent le foulard islamique. Les conditions de l'hospitalité des étudiants africains, souvent accusés de tous les maux (sorcellerie, prosélytisme chrétien, troubles de l'ordre public), ne semblent guère avoir changé depuis les enquêtes de Malika Zeghal dans les années 1990 (Zeghal, 1996). Les étudiants d'Al-Azhar sont accueillis par leurs aînés, qui les soutiennent pendant le temps, souvent long, qui précède le versement de la bourse et l'accès au logement. Ce sont les aînés et les membres des associations qui les aident dans leurs démarches, leur prêtent de l'argent, les orientent dans l'administration égyptienne (Université et ministère de l'Immigration pour le visa), les rapprochent de leur ambassade, les informent quand ils sont à la recherche d'un travail ou d'un logement en dehors de la cité des étudiants des pays islamiques, la « medina el bu'ûth el islamia » dite cité des *Bu'ûth*. L'organisation sur place passe donc par l'origine géographique des étudiants. Les associations des étudiants maliens, sénégalais, nigériens, burkinabés, congolais, guinéens, ivoiriens sont toutes représentées au sein de l'Union des Étudiants Africains, section de l'Union Africaine, qui défend leurs causes auprès des instances administratives et diplomatiques. À ce dispositif associatif, s'ajoute l'appartenance religieuse des élèves. Au Caire, les étudiants mourides et *tidjanes* ont leurs propres *dahiras*<sup>14</sup>, et la *Tidjaniya* joue aussi son rôle d'accueil. Cette *tariqa* qui relie aujourd'hui tous les continents est très présente auprès des migrants ouest-africains comme les Nigériens, les Nigérians, les Béninois, les Burki-

13. Entretiens réalisés au Caire en septembre 2008.

14. Associations religieuses confrériques.

nabé et les Sénégalais accueillis au sein de la *zâwiya* du quartier cairote d'Al Hussein où se situe Al-Azhar, trouvant conseil auprès du Cheikh Mohamed El Hafiz Tidjani et de sa famille. Dans le cadre de la *Tidjaniya*, certains étudiants, installés durablement au Caire, à qui l'on reconnaît une légitimité religieuse, deviennent tuteurs officiels de jeunes Azharis. Leurs parents leur confient la gestion de l'argent et des documents administratifs ; ils leur confèrent une autorité, une sorte de droit d'aînesse sur leur enfant.

### Le choix de la filière comme mode de discrimination

L'université d'Al-Azhar propose différentes filières d'enseignement (législation, ingénierie, commerce, langues et traduction, pédagogie, médecine, sociologie, etc.). Or les étudiants africains privilégient les facultés religieuses (*shari'a* et loi, fondements de la religion et théologie, *da'wa*<sup>15</sup>) et la faculté de langue arabe. La grande majorité (2 sur 3) est inscrite dans les facultés religieuses d'Al-Azhar. Est-ce un choix délibéré ou par défaut ?

Historiquement, l'institution a toujours considéré que son soutien à l'Afrique portait principalement sur l'aide à l'apprentissage de l'arabe, la langue du Coran, contre celle du colon, sur la connaissance de la *shari'a* et de la théologie contre les « déviations confrériques » (Otayek, 1993). Les élèves boursiers d'Al-Azhar pensent souvent avoir le choix des filières, ce qui motive leur inscription et l'obtention de la bourse. Pourtant, une fois arrivés, ils ne sont pas acceptés dans les filières techniques. Le niveau exigé dans ces filières serait trop élevé ; une très bonne maîtrise de la langue arabe est exigée ainsi que d'importantes ressources financières à cause du prix du matériel. D'après Mamadou Youri Sall (2009), chercheur sénégalais et ancien élève d'Al-Azhar, l'écart entre les facultés s'est creusé depuis les années 1990, ce qui serait dû à la nouvelle politique d'Al-Azhar consistant à ne plus accepter gratuitement les étrangers dans les facultés non fondamentalement islamiques. De leur côté, certains responsables rappellent que l'inscription dans les facultés religieuses (*shari'a* et loi, fondements de la religion et théologie, *da'wa*) est prévue dès le recrutement. Les étudiants sont peu nombreux à avoir le droit de s'inscrire en facultés de littérature, de pédagogie, de journalisme ou de sociologie, et encore moins en sciences et en commerce.

Nombre d'entre eux dénoncent, au cours des entretiens, des logiques de discrimination qui les éloigneraient des meilleures filières. La majorité des étudiants rencontrés n'obtiennent pas d'équivalence entre le diplôme obtenu dans les instituts et universités islamiques de leur pays et l'Université Al-Azhar. En Afrique subsaharienne, seules quelques universités comme celles de Kano au Nigeria et de Saye au Niger ainsi que des instituts comme

15. Appel à l'islam, prédication.

celui de Kiota au Niger, de Tivaouane et de Touba au Sénégal, ont des accords avec l'université Al-Azhar leur permettant d'avoir des équivalences, en échange notamment d'enseignements dispensés par les professeurs d'Al-Azhar. La majorité des élèves ayant suivi une formation dans un institut même très réputé dans leur pays doivent reprendre leurs études en Égypte, dans le meilleur des cas au niveau du lycée et du collège et parfois même en primaire. Répartis après un test d'une ou deux minutes, les étudiants mettront en moyenne huit ans pour obtenir leur licence au lieu des quatre années du cycle initial. Cet obstacle est dénoncé par les élèves et leurs représentants à l'ambassade comme étant l'une des causes de l'installation dans la durée des étudiants au Caire. Une autre forme de discrimination est mentionnée, et, comme nombre de discriminations, elle demeure difficile à démontrer : il s'agit des notes. Les étudiants africains pensent qu'ils sont moins bien notés que les autres élèves de leur promotion, égyptiens, indonésiens ou pakistanais. Ces exemples annoncent-ils un essoufflement des liens entre Al-Azhar et les pays africains ?

Quelles que soient les équivalences dont ils bénéficient, tous les étudiants étrangers doivent suivre un stage d'arabe dispensé spécialement par Al-Azhar pour *al wafedin*<sup>16</sup>, stage dont la durée varie en fonction du niveau. En outre, afin de mettre à profit leur migration, certains étudiants azharis s'inscrivent dans des formations privées en informatique, télécommunication ou management, pour compléter leur cursus, parce qu'ils ne croient plus à la valeur du diplôme d'Al-Azhar sur le marché de l'emploi de leur pays d'origine ou pour séjourner plus longtemps. Cela n'est pas possible pour tous. Ainsi Ousmane, jeune étudiant malien, relate :

«Le diplôme d'Al-Azhar ne me facilite pas de trouver un boulot au Mali. Même avec un diplôme en ingénierie ou toute autre filière, il te faut le français pour travailler. C'est un élément qui handicape les gens qui ont étudié dans les pays arabes non francophones, tel que la Libye ou même l'Égypte. C'est pour cela que tu dois apprendre le français, l'anglais. Mais il y a des étudiants qui n'ont pas de soutien familial, du coup ils ne font que Al-Azhar».

Les étudiants d'Al-Azhar, comme Ousmane, soulignent qu'une des richesses de leur formation en Égypte tient avant toute chose aux rencontres qu'ils font à la Cité Universitaire. De nombreuses nationalités<sup>17</sup> s'y côtoient. Pour les plus motivés, c'est une ressource, et ils se proposent des cours de langues et de soutien dans certaines matières.

Dans ces conditions, la majeure partie des étudiants ouest-africains reste au-delà du temps de leurs études. Formellement ils peuvent conserver leur statut d'étudiant jusqu'à l'obtention de leur licence, le tout étant pour certains de repousser cette échéance s'ils désirent s'installer plus durable-

16. *Al wafedin*, signifie les étudiants étrangers en Égypte.

17. Les élèves interrogés parlent de 90 nationalités à la Cité universitaire des *Bu'ath*.

ment en Égypte. Certains disent même ne fréquenter l'université qu'au moment des inscriptions afin de rester en règle et de conserver leur carte de séjour. Les étudiants boursiers d'Al-Azhar bénéficient d'un visa étudiant renouvelable chaque année jusqu'à l'obtention de leur licence; les non-boursiers doivent renouveler leur séjour tous les six mois. Ce visa ne leur donne pas le droit de travailler. Cependant, les interdictions n'empêchent pas les négociations. Quelques étudiants souhaitent terminer leurs études au plus vite et rentrer, mais pour la majorité des étudiants Al-Azhar est une étape dans un projet migratoire. S'ils ne partent pas étudier ailleurs, ils ont tendance à s'installer durablement au Caire. Pour ceux qui demeurent, la seule solution pour obtenir un renouvellement de séjour est de «trouver une inscription» dans une université égyptienne pour entamer un troisième cycle ou dans un cursus privé égyptien. Pour M. Joseph, chargé des affaires culturelles à l'ambassade du Burkina Faso au Caire :

« Quand ils arrivent en Égypte, on leur fait miroiter des choses, mais la réalité est différente. Leur diplôme ne leur permettant pas d'avoir un travail rémunérateur au pays, la tentation de rester est grande, avec l'espoir de vivre mieux. Si bien que très peu ont vraiment l'intention de rentrer au pays ».

Si beaucoup des étudiants se disent de passage au Caire, le transit peut durer plus d'une décennie et ils vont reconstituer une forme d'ancrage souvent en marge de la société égyptienne. Se plaignant des conditions de logement et de la mauvaise alimentation en Cité Universitaire, ils la quittent généralement pour s'installer dans divers quartiers du Caire.

### **Les débouchés professionnels des diplômés africains d'Al-Azhar**

Les étudiants ouest africains ayant suivi des études d'arabe avant de venir à l'université Al-Azhar maîtrisent parfois mal la langue française et surtout l'oublient après plusieurs années passées en Égypte. Pour Idriss, un étudiant centrafricain au Caire depuis 1996 :

« La langue c'est très important chez nous. Si tu as le français, on peut considérer ce que tu as fait. Si tu n'as que l'arabe, on dit que tu veux seulement être un imam ».

Si les étudiants n'ont pas complété leur formation azharie avec des cours de langue dans les Centres culturels ou dans des instituts privés, leurs débouchés professionnels sont réduits. Une fois leur licence obtenue, ils pourront enseigner dans des instituts arabes ou franco-arabes ou encore solliciter un poste à l'inspection de l'enseignement arabe dans certains

pays, mais ces postes sont rares. Pour ceux qui maîtrisent bien le français, la licence d'Al-Azhar permet de postuler en tant qu'enseignant dans le secondaire ou dans l'administration. Ahmadou, étudiant malien en Égypte depuis 2005, est assez pessimiste sur les débouchés :

« Avant c'était possible de rentrer dans le gouvernement, comme l'imam Koudouss président du CNI (Conseil national musulman), qui travaille au ministère de la finance ou le Cheikh Fofana Abubakar président de la SIB (Société Ivoirienne de banque) qui a suivi les mêmes enseignements que nous. Avant, si tu étais un bon étudiant musulman, tu avais ta chance, mais je crois que nos diplomates qui sont là ne savent pas tout cela ».

Moussa, étudiant burkinabé, en Égypte depuis dix ans, employé à l'ambassade du Burkina Faso, dit ses doutes :

« D'un côté l'État Burkinabé a raison, car si on regarde la réalité, les étudiants font des études dont l'État n'a pas besoin, il a besoin de médecine, d'agriculture. Comme leurs parents sont musulmans, ils font des études musulmanes. Les musulmans aussi ont besoin d'ingénieurs, de médecins, mais quand les pays n'ont pas d'accords avec l'Égypte, leurs étudiants n'ont pas les meilleures sections d'Al-Azhar ».

D'autres encore s'investissent dans le milieu associatif musulman ; ils sont prédicateurs ou fondent des associations religieuses à vocation sociale et/ou politique. Ainsi les ONG confessionnelles se multiplient depuis une vingtaine d'années sur le continent africain et offrent quelques débouchés aux étudiants des universités arabes (Brégand, 2007). Mais le modèle du musulman lettré ayant suivi des études arabes et réussissant dans les affaires, voire dans la politique, paraît souvent inaccessible aux étudiants azharis qui ne peuvent se prévaloir d'un appui de la part des autorités religieuses, économiques ou politiques de leur pays.

Les principaux atouts des anciens étudiants sur le marché de l'emploi sont les langues, notamment l'arabe et le français, certaines spécialisations scientifiques lorsqu'ils ont pu y accéder, et l'islam et ses réseaux qui les intègrent dans une communauté morale internationale. Les étudiants qui restent au Caire travaillent, de manière informelle, dans quelques secteurs bien précis. Pour les arabophones, une niche d'emploi s'est constituée dans les ambassades, auprès des diplomates, des hommes d'affaires et de leurs familles ; dans les ambassades africaines, certains intègrent des postes administratifs, notamment au service consulaire, comme guides et interprètes grâce à leur maîtrise de l'arabe. D'autres travaillent dans les familles des diplomates. Ils dispensent des cours aux enfants, sont hommes à tout faire, jardiniers, chauffeurs. Les étudiantes ou épouses d'étudiants ont des emplois de nurse ou de domestique, quelquefois mieux rémunérés que ceux des hommes, grâce au réseau des ambassades, des expatriés et des églises. Ce créneau a d'ailleurs tendance à se masculiniser car les hommes sont de plus en plus nombreux à postuler sur des emplois domestiques. Les franco-

phones s'emploient dans l'industrie touristique ou dans les centres de téléphonie délocalisés au Caire. Il faut citer aussi les métiers liés au sport (Poli, 2006) et, enfin, les réseaux commerciaux transnationaux.

En quittant la communauté musulmane d'Al-Azhar, les Africains rejoignent des compatriotes déjà établis dans d'autres quartiers et ils s'appuient sur leurs réseaux de relations ou sur leur nom pour partager un appartement<sup>18</sup>. Les Soudanais et Éthiopiens, titulaires d'une carte de réfugié, monnaient souvent leur ancrage dans la ville. Le statut de réfugié, qui permet de travailler légalement, d'ouvrir des commerces et de louer des appartements est une ressource. Ainsi, quand des élèves travaillent dans des ateliers de couture ou dans d'autres commerces tenus par des réfugiés, l'exploitation est la règle. Ahmed, étudiant malgache, s'est associé à un réfugié ghanéen (marié avec une Égyptienne) afin de pouvoir ouvrir un cybercafé-téléphone à destination des migrants africains, mais il a abandonné car son « partenaire » s'accaparait ses revenus. Cette expérience ne l'a pas démotivé et il a trouvé une partenaire égyptienne pour ouvrir un nouveau cybercafé dans un autre quartier du Caire.

Il n'y a pas de commerce africain au Caire, car il n'est pas possible d'avoir un commerce avec pignon sur rue lorsque l'on est étranger. Le statut d'étudiant n'offre pas ces possibilités, et les étudiants ne prennent pas le risque de le perdre en ouvrant des boutiques. Cela ne veut pas dire que tout commerce « ethnique » est impossible. Les étudiants étrangers sont sollicités par des commerçants dans les places marchandes comme Ataba ou le Ghan el khalili. Hassan, étudiant ivoirien raconte :

« Souvent dans la rue, un commerçant t'interpelle et te demande si tu n'as rien à vendre, des habits africains, des statues par exemple ou du matériel informatique et autre matériel électronique ».

Enfin, il y a peu de temps encore, les étudiants d'Al-Azhar, comme nombre de pèlerins<sup>19</sup>, se rendaient à La Mecque par le ferry parfois plusieurs fois par an et rapportaient des marchandises dans leurs bagages qu'ils revendaient, en Égypte. Se rendre en Arabie saoudite coûtait peu à ces « étudiants-commerçants-pèlerins » aux petits budgets. Cette possibilité est aujourd'hui trop onéreuse avec la baisse de la livre par rapport au cours du real saoudien. L'État égyptien oblige en outre les pèlerins à s'adresser à des agences spécialisées beaucoup plus chères pour organiser le séjour et l'obtention du visa. Ce petit commerce est donc maintenant interrompu.

18. C'est le système classique des « prête noms », prêt d'identité en échange d'une commission.

19. « C'est au cours des années 1980 que s'est esquissé le personnage du « pèlerin-commerçant », adepte de la voie aérienne et détenteur d'une mallette remplie de liquidités (francs français, dollars ou francs CFA) changées sur place dans l'aéroport d'arrivée, les commissions exorbitantes prélevées par les banques saoudiennes freinant les virements. Le profil des pèlerins-commerçants est très varié selon leur surface financière » (Bennafla, 2005: 197).

### Étudiant : une figure intermédiaire de la migration ?

L'hypothèse selon laquelle l'Université d'Al-Azhar, université prestigieuse au sein du monde musulman, constitue un espace ressource et un tremplin vers l'Europe pour les migrants subsahariens, ne se vérifie que partiellement : les étudiants d'Al-Azhar ont de plus en plus de mal à trouver une inscription en troisième cycle en Europe. Ils ont également de moins en moins de possibilités d'emploi à leur retour au pays. Par contre le statut d'étudiant azhari peut être « rentable » sur la longue durée en leur permettant de s'installer et de travailler, fût-ce informellement, en Égypte.

Si ces étudiants ne partent pas avec l'intention de rester, la plupart d'entre eux alternent des statuts différents. Beaucoup passent par l'illégalité sans pour autant se définir comme clandestins : ils sont en attente de statut. On ne peut pas dire qu'ils transitent par l'Égypte car ils sont venus pour y étudier. On ne peut pas les qualifier d'irréguliers : on peut certes devenir illégal dans ce dispositif, mais on ne vient pas en illégalité et généralement on ne le reste pas longtemps. La ville du Caire est en effet une véritable ville relais pour « rechercher » un visa ou un statut de réfugié : avec ses nombreuses représentations diplomatiques, la présence du HCR et de nombreuses structures caritatives internationales, le Caire est « la » ville du continent africain que l'on cherche aujourd'hui à rejoindre pour essayer de partir ailleurs.

### Bibliographie

- Barrera, Caroline, 2007, *Étudiants d'ailleurs. Histoire des étudiants étrangers, coloniaux et français de l'étranger de la Faculté de droit de Toulouse (xix<sup>e</sup> siècle-1944)*, Toulouse, Presses du centre universitaire Champollion.
- Bava, Sophie, 2006, « Variations autour de trois sites mourides dans la migration », *Autrepart*, Bredeloup, Sylvie, Pliez, Olivier (dir.), numéro sur « Migrations entre les deux rives du Sahara », n° 36, p. 105-122
- Bava, Sophie, Pliez, Olivier, 2009, « D'Al-Azhar à l'économie de bazar. Itinéraires socio-économiques des « élites musulmanes » africaines au Caire », *Afrique Contemporaine*, n° 3 (231), p. 187-207.
- Bennafla, Karine, 2005, « L'instrumentalisation du pèlerinage à La Mecque à des fins commerciales : l'exemple du Tchad », in Chiffolleau, Sylvia, Madœuf, Anna (dir.), *Les pèlerinages au Maghreb et au Moyen-Orient, espaces publics, espaces du public*, Damas, IFPO (Institut Français du Proche-Orient), p. 193-202.
- Berriane, Johara, 2007, « Les étudiants subsahariens au Maroc : des migrants parmi d'autres ? », Communication proposée au colloque *Comprendre*

- les dynamiques des migrations sur le continent* organisé par le Center for Migration Studies & International Migration Institut à Accra.
- Bredeloup, Sylvie, 2008, « L'aventurier, une figure de la migration africaine », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 125, n° 2, p.281-306.
- Bredeloup, Sylvie, Pliez, Olivier (dir.), 2006, « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, n° 36.
- Bregand, Denise, 2007, « Muslim reformists and the State in Benin », in Soares, Benjamin, Otayek, René, *Islam and Muslim Politics in Africa*, New York, Palgrave/Macmillan, p.121-137.
- Domingues Dos Santos, Manon, 2006, « Attraction des élites et exode des cerveaux : les enjeux économiques d'une concertation entre pays d'origine et pays d'accueil », *Horizons stratégiques*, n° 1, p. 18-27.
- Mazzella, Sylvie (dir.), 2009, *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, IRMC-Karthala.
- 2006, « L'enseignement supérieur privé en Tunisie. La mise en place étatique d'un secteur universitaire privé », *Alfa Maghreb et sciences sociales*, numéro annuel, IRMC, p.206-217.
- Miran, Marie, 2000, « Vers un nouveau prosélytisme islamique en Côte d'Ivoire : une révolution discrète », *Autrepart*, n° 16, p. 139-160.
- Nyamba, André, 2008, « Le LMD dans les universités africaines au sud du Sahara. Nouveaux acteurs et nouveaux rapports au savoir », *Alfa Maghreb & Sciences sociales 2007*, Dossier « L'enseignement supérieur dans la globalisation libérale ; une comparaison Maghreb, Afrique, Canada et France », Maisonneuve & Larose, coll. Maghreb et sciences sociales.
- Otayek, René (dir.), 1993, *Le radicalisme islamique au Sud du Sahara*, Paris, Karthala.
- PNUD, 2009, « Lever les barrières : mobilité et développement humain », *Rapport mondial sur le développement humain*.
- Poli, Raffaele, 2006, « Migrations and trade of African football players : historic, geographical and cultural aspects », *Afrika Spectrum*, vol. 41, n° 3, p.393-414.
- Sall, Mamadou Youry, 2009, *Al-Azhar d'Égypte, l'autre institution d'enseignement des Sénégalais. Indicateurs statistiques, contributions explicatives et base de données*, Le Caire, Édition Ittihaad.
- Spire, Alexis, 2009, « Contrôler et choisir. La sélection des étudiants candidats à l'émigration en France », in Mazzella, Sylvie (dir.), *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, Tunis, Paris, IRMC-Karthala, p.79-96.
- Zeghal, Malika, 1996, *Gardiens de l'Islam. Les oulémas d'Al-Azhar dans l'Égypte contemporaine*, Paris, Presses de Sciences-Po.

Bava Sophie (2011)

Les étudiants africains d'Al-Azhar au Caire : entre mobilité traditionnelle et nouveaux projets migratoires

In : Leclerc-Olive M. (ed.), Scarfo Ghellab G. (ed.), Wagner A.C. (ed.) Les mondes universitaires face au marché : circulation des savoirs et pratiques des acteurs

Paris (FRA) ; : Karthala ; , 107-120. (Hommes et Sociétés)

ISBN 978-2-8111-0517-4